

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[120_Lettres de membres de l'Académie française : 1834-1871](#)[Item\[?\], Le 19 octobre 1854, Frédéric-Alfred de Falloux à François Guizot](#)

[?], Le 19 octobre 1854, Frédéric-Alfred de Falloux à François Guizot

Auteurs : Falloux, Frédéric-Alfred (1811-1886)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie \(élections\)](#), [Académie française](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Littérature](#), [Politique](#), [Remerciements](#), [Lettre de](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1854-10-19

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote7, AN : 163 MI 42 AP 120 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Falloux, Frédéric-Alfred (1811-1886), [?], Le 19 octobre 1854, Frédéric-Alfred de Falloux à François Guizot, 1854-10-19

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 17/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5457>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 05/05/2024

Monsieur

M. L. St. Julien et M. de
Montalambert m'ont transmis de
v. bienveillants paroles de votre
part que je vous vous en exprime
mon reconnaissance par la voie la
plus directe et la plus personnelle.
votre réponse m'a été si
un grand motif de satisfaction pour
l'ambition la plus ingénieuse et
quelque soit plus tard, le nombre
de ceux qui y joignent, je vous
demande la permission d'en faire
une mention dans mon prochain ouvrage.

Je vous demande aussi la permission
de vous soumettre, en peu de mots,
ma situation actuelle sur le
terrain académique. Je suis bien
à l'extrême de mes années d'âge
Chétif purement littéraire. Je
me sentirais même volontiers l'élève
de si bonne condition, que je
ne vois pas son valeur, craignant
d'y perdre. J'abord que le
candidat littéraire fut ratifié comme
l'élève et mit aisément à l'épreuve
l'aptitude d'élève, ce qui ne
me semble pas de produire en
ce moment. Secondement, que
mon retraite volontaire ne fut

compté,
Foi,
Nul
comme

mon

advy

avec

pour

le

soit

coll

l'élève

ple

l'

Co

le

je

compte, le bon genre et le bon
goût, pour la science qui n'est ou bien
nécessaire à nos besoins, tout ce qu'on
compte pour l'éducation.

J'ai à me rendre près de vous
monseigneur, et même pour les termes
ad hoc, aléatoires, cependant, la permission
avant de me présenter au Collège
pour le fait de ceux qui tiennent
le plus à l'éducation, outre le
souhait impérieux de l'école et de
l'élève, et qui tiennent la certification
sans cet honneur même, beaucoup
plus que dans nos études, à rebouter
l'action au temps de ma
candidature, et je vous l'avoue en
toute sincérité. Je ne puis pas
que le bon de ma littérature soit

19 octob. 1854

meine

temps

et de plus

raisonnable

et de plus

J. J. Guizot

Je vous prie de m'excuser de ne pas avoir pu vous répondre plus tôt. Je suis très malade et j'ai beaucoup de peine à écrire.

monseigneur, en cette affaire; quelques réfugiés
politiques, quelques souverains la dernière
batterie de mettront probablement à l'exé-
cution cet excellent projet. nous
qui étions si malheureusement saisis de
ces misères, maintenant, ne pouvons nous
pas que nous ne leur donnons le
temps de se glisser en la si développer
mieux en leur état commun
Chaque de l'union morale qui donne
toujours un intérêt de premier ordre
en attendant que le Congrès puisse
le retour de l'union politique?

voilà le fond de nos sentiments
pratiquement à peu. ne pouvant pas
la peine d'y répondre par la lettre
faite moi seulement la grace de
penser quelques instants, la ma place,
et j'aurais bientôt à vous, cher
par de vous même cette réponse, en